

Programme de la Formation

Couleurs et architecture

2 jours soit 14 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : Couleurs et architecture

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 7 décembre 2020 au mardi 8 décembre 2020

Lieu : ilot formation - Montpellier - CROA Occitanie Place Paul Bec – Les Échelles de la ville 4ème étage à gauche sur la terrasse 34000 Montpellier

CONTEXTE GÉNÉRAL

Après la monochromie des modernes et le rejet des années 80, la couleur fait un vrai retour en architecture contemporaine par une polychromie assumée. Elle valorise et marque l'identité du bâtiment, permet d'interpeller par l'inhabituel contraste qu'elle entretient avec son environnement et participe à l'impact des bâtiments dans le paysage urbain.

Cette formation vous aidera à appréhender la couleur afin d'intégrer positivement vos projets architecturaux dans leur contexte et les amener vers une dimension originale et identifiable dans l'environnement bâti.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Définir la couleur et ses nuances tant dans sa clarté, luminosité et qualité
- Mesurer son impact sur le volume
- Utiliser les outils couleurs, du cercle chromatique jusqu'au nuancier
- Acquérir les techniques d'harmonies colorées pour proposer des accords justes
- Identifier son histoire et sa symbolique afin d'appréhender ses effets sensibles
- Acquérir un vocabulaire permettant de parler couleur et valoriser ses choix

PRISE EN CHARGE

Comment financer sa formation ?

Les formations ilot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation.

Vous êtes **saliés d'agence** libérale, OPCOEP (www.opcoep.fr) intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du Plan de formation validé par votre employeur

Vous êtes **architecte Libéral**, le FIF PL (www.fifpl.fr) prend en charge vos frais de formation. Il vous faut justifier d'au moins une année complète de cotisations URSSAF.

Vous êtes **dirigeant d'agence**, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site www.impot.gouv.fr N° Cerfa n°12635*04. La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Vous êtes **demandeur d'emploi**, Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

PUBLIC CIBLE

Le module de formation est destiné aux professionnels :

- de la maîtrise d'œuvre de conception (architecte, urbaniste, paysagiste, AMO,...)
- de la maîtrise d'œuvre d'exécution (ingénierie de la construction, coordination, pilotage, économie de la construction, contrôle des travaux,...)

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Pour les personnes en situation de handicap

En cas de besoins spécifiques, contactez notre référente handicap :

Elsa DUCUING

contact@ilotformation.com

05 62 86 16 33

Evaluation de la formation

Au démarrage de la formation, les participants rempliront une feuille d'émargement, preuve de leur présence.

En fin de formation, une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier à l'issue du stage.

Module Couleurs et architecture 2 jours soit 14 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 7 décembre 2020 au mardi 8 décembre 2020, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : Ilot formation - Montpellier - CROA Occitanie Place Paul Bec – Les Échelles de la ville 4ème étage à gauche sur la terrasse 34000 Montpellier

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Définir la couleur et ses nuances tant dans sa clarté, luminosité et qualité
- Mesurer son impact sur le volume
- Utiliser les outils couleurs, du cercle chromatique jusqu'au nuancier
- Acquérir les techniques d'harmonies colorées pour proposer des accords justes
- Identifier son histoire et sa symbolique afin d'appréhender ses effets sensibles
- Acquérir un vocabulaire permettant de parler couleur et valoriser ses choix

FORMATEUR(S)

DESNOUES Sandrine - Architecte d'Intérieur & coloriste

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Equipements et supports pédagogiques

L'association Ilot formation dispose d'une salle de formation et d'outils pédagogiques (Un vidéo projecteur, un écran, un paperboard, un PC portable, une télévision, un magnétoscope et un lecteur DVD).

Les questionnaires de positionnement sont diffusés par des outils numériques de type Kahoot que les participants pourront remplir en direct depuis leur smartphone.

Un support papier de formation « guide-stagiaire » reprenant de manière synthétique l'essentiel des apports théoriques de la formation sera distribué par le formateur aux participants lors de la formation ou sera mis à disposition sur notre plateforme e-learning. Les participants pourront également retrouver tout au long de la formation, toutes les ressources documentaires téléchargeables et tous les supports de formation mis en œuvre pour chaque module (documents, Powerpoint, bibliographie, sitographie...) sur notre plateforme e-learning.

Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les supports que nous proposons vont permettre une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une approche socio-constructiviste qui favorisera les interactions sociales de travail. Pour cela, nous proposons des études de cas et des mises en situation visant à simuler des situations les plus proches de leur réalité professionnelle. En outre, ces travaux de groupe visent à favoriser les échanges expérientiels entre apprenants.

PROGRAMME

Jour 1

Qu'est-ce qu'une couleur ?

Œil/lumière | Physique de la couleur
Clarté/échelle des gris | Exercice de repérage d'une couleur sur l'échelle des gris
Aborder les notions de camaïeu et de dégradé | Exercice de création
Nommer la couleur et ses nuances | Vocabulaire, constituer un lexique

Structurer la couleur

Décryptage du cercle chromatique jusqu'aux nuanciers | Manipulation
Harmonies simples pour la colorisation des façades selon les 4 attitudes de mimétisme, complémentarité, opposition et neutralité | Expérimentation de ces notions sur un sujet donné

Les matières ou matériaux

Décryptage et symbolique pour mieux les intégrer aux harmonies chromatiques

Jour 2

Histoire & symbolique de la couleur

Rôle historique de la couleur dans les villes des cités antiques jusqu'à nos jours
Symbolique des couleurs et son impact sensible

Structurer la couleur

Harmonies complexes pour la colorisation des intérieurs selon les assemblages d'analogues, triade et pentagones | Expérimentation de ces notions sur un sujet donné

Colorisation d'un projet global sur sujet donné | habitation privée ou ensemble d'habitation

Création des harmonies de façades : murs, murets, menuiseries, fermetures, gardes corps, ...
Création d'une harmonie intérieure : sol, murs, agencements, menuiseries intérieures

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Ilot Formation 37 bis, rue Roquelaine 31000 Toulouse
05.62.86.16.33 - contact@ilotformation.com

FORMATION : Couleurs et architecture

Module : Couleurs et architecture

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 7 décembre 2020 au mardi 8 décembre 2020, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : Ilot formation - Montpellier - CROA Occitanie Place Paul Bec – Les Échelles de la ville 4ème étage à gauche sur la terrasse 34000 Montpellier

Durée : 2 jours soit 14 heures

Places limitées à : 12

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Département de naissance :**

E-mail personnel : *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Téléphone portable : **Date d'entrée dans l'entreprise :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non

Architecte DPLG : Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Nom de l'organisme de prise en charge :

- (Direction Régionale POLE EMPLOI-Service Production Centralisée)
- (Pôle Emploi- Agence de services Spécialisés 63)
- AFDAS
- AGEFICE
- AGEFOS PME
- AGEFOS PME délégation de l'Aveyron
- Agence Technique Départementale 24
- ANFH Languedoc-Roussillon
- C.A.F
- CCI Formation Gers
- CCI OCCITANIE - CFA DE PERPIGNAN
- CHU Montpellier
- Collectivité territoriale
- Conseil Départemental 66
- Conseil départemental de la Haute Garonne
- CONSTRUCTYS
- Constructys Occitanie
- Département des Alpes Maritimes
- DRAC
- ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE
- ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER
- FIF PL
- Fonds propres
- Gamba Acoustique
- GIE EUROPAC
- JOHNSON CONTROLS FRANCE
- Mairie de Carcassonne
- Mairie de Castres
- Mairie de Lourdes
- Mairie de St Orens de Gameville
- Ministère de la défense
- OPCALIA
- OPCO 2I - 2I PACA CORSE - Bureau de Toulon
- OPCO ATLAS
- OPCO EP
- OPCO Mobilités
- POLE EMPLOI (31) - PRODUCTION CENTRALISEE - SIRET : 13 000 5481 16990
- POLE EMPLOI (34) - AGENCE PRESTAFORM - SIRET 13 000 5481 16990
- POLE EMPLOI BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE - POLE PRESTATIONS FORMATIONS AI
- POLE EMPLOI DR PAYS DE LA LOIRE - PLATEFORME PDLL
- POLE EMPLOI LES CEVENNES
- POLE EMPLOI REUNION - PLATEFORME FORMATION - SIRET 13 000 5481 17568
- POLE-EMPLOI NANTES - NORD
- Rodez agglomération
- SICOVAL
- SNCF
- Toulouse métropole
- UNIFORMATION
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Demande de subrogation : Oui / Non

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Siret : N° société d'architecture : Effectif dans l'organisme :

ADHÉSION ANNUELLE			
	Organisme	25,00 € €
	Individuelle	25,00 € €
Module 1 : Couleurs et architecture		14h / 2 jours	
Coût pédagogique	Plein tarif	700,00 € €
	Tarif jeune inscrit	500,00 € €
	Demandeur d'emploi	500,00 € €
TOTAL		 €

MODE DE PAIEMENT

Chèque Virement Carte bancaire Espèces Prélèvement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

Conditions et procédure d'inscription

1. L'inscription est définitive dès réception de la convention de formation dûment signée, accompagnée du règlement.
2. Imprimer la convention de formation et l'envoyer avec le règlement complet à l'ordre de « Îlot Formation » à l'adresse suivante :

Îlot Formation - Toulouse

45, rue Jacques Gamelin - 31100 Toulouse
Tél : 05 62 86 16 33

Pour les régions : Occitanie nord (Midi-Pyrénées), Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Normandie, Île-de-France, La Réunion et Mayotte

Îlot Formation - Montpellier

CROA Occitanie
Place Paul Bec - 34000 Montpellier
Tél : 04 67 08 26 04

Pour les régions : Occitanie sud (Languedoc-Roussillon), PACA, Corse, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Hauts-de-France, Martinique, Guadeloupe et Guyane

3. Faire la demande de prise en charge à votre fonds de formation (Actalians, FIFPL, Fafiec, Agefos, etc.) et joindre à l'imprimé de demande de prise en charge, le programme et la convention de formation faisant de devis avant le démarrage de la formation. ATTENTION, les formations FeeBat et permis d'aménager ne doivent pas faire l'objet d'une demande préalable de prise en charge.

Conditions d'annulation et de report

1. L'association Îlot Formation se réserve le droit d'ajourner le stage, au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette éventualité, aucune indemnité ne sera due par l'association et le règlement sera restitué.
2. Pour toute annulation faite par le stagiaire moins de 15 jours avant le début du stage, il sera facturé au stagiaire 30% du coût du stage.
3. En cas d'abandon ou d'absence d'un participant en cours de stage, le stage sera facturé en totalité au stagiaire.
4. Dans le cas où un participant est empêché d'assister effectivement à la session à laquelle il est inscrit, son entreprise peut lui substituer un autre collaborateur avec l'accord préalable du centre de formation et sous réserve d'avoir les pré-requis demandés, avant le début du stage

Tarifs et conditions financières

Îlot Formation est un organisme enregistré et référencé sur la plateforme DATADOCK. Nos formations peuvent ainsi être prises en charge par votre OPCA dans le cadre du plan de formation.

Nos tarifs sont forfaitaires et comprennent l'ensemble de la prestation pédagogique ainsi que les supports et documents remis aux stagiaires.

Tarif plein : 350,00 € net de tva par jour de formation et par stagiaire.

Tarif réduit : 250,00 € net de tva par jour de formation et par stagiaire inscrit depuis moins de trois ans au conseil de l'ordre des architectes.

Tarif spécifique pour les demandeurs d'emploi, nous contacter.

Tarif adhésion annuelle* à l'association : 25,00 €

*Année civile

Comment financer sa formation ?

Les formations Îlot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de la formation.

1. Vous êtes salarié d'agence libérale

Actalians (www.actalians.com) intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du Plan de formation validé par votre employeur.

2. Vous êtes architecte libéral

Le FIFPL (www.fifpl.fr) prend en charge vos frais de formation. Vous devez justifier d'au moins une année complète de cotisations à l'URSSAF.

3. Vous êtes dirigeant d'agence

Depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour vos dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635*04 sur le site www.impot.gouv.fr. La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

4. Vous êtes demandeur d'emploi

Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation et sa pertinence doivent être validés par le conseiller Pôle emploi. La demande de cette aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Informatique et libertés - RGPD

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer différents renseignements pratiques (convention de formation, convocation, attestation de formation, facture...) ainsi que la newsletter de l'Îlot Formation vous informant de la programmation de ses formations chaque mois.

Toutes ces données sont utilisées par l'Îlot Formation pour la gestion et la promotion de ses propres actions de formation.

L'Îlot Formation est la seule propriétaire des informations recueillies via son site internet ou via les bulletins d'inscription.

L'Îlot Formation s'engage à ne jamais vendre, ni échanger, ni transférer vos informations personnelles à une autre société pour n'importe quelle raison, sans votre consentement.

La protection de vos données personnelles étant essentielle pour son activité, l'Îlot Formation s'engage à conserver toutes vos données personnelles sur un serveur sécurisé et exclusivement accessible aux équipes de l'Îlot Formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en nous adressant un courrier.